

# LA RÉVOLTE

## SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

Paraissant tous les huit jours

### SOMMAIRE

COMMENT LA CIVILISATION CIVILISE, **Élie Reclus**.  
L'ANARCHIE C'EST L'ORDRE, **Bellegarrigue**.  
UN VÉRITABLE HOMME D'ÉTAT, **Oct. Mirbeau**.  
LES TISSERANDS SILÉSIENS, **Henri Heine**.  
L'AMOUR MODERNE, **E. Renoult**.  
MÉLANGES ET DOCUMENTS.

### EN AUSTRALIE (1)

#### COMMENT

## LA CIVILISATION CIVILISE

(suite)

La conquête pacifique se consolide. De temps à autre le colon va courre le kangourou, histoire de régaler ses chiens. Les bergers font rude guerre au forestier rouge, tant pour le sport que pour avoir des souliers souples et ne prenant pas l'eau, des jaquettes chaudes, des manteaux moelleux et se failler des pantoufles confortables dans la queue, qui donne en outre un excellent potage. De grands levriers, dressés exprès, en étranglent quantité, mais il reste trop de cette « vermine » qui broutant à côté du bétail civilisé, diminue sa ration d'herbe. Bientôt, les législateurs passent des actes en faveur du mouton qu'il faut protéger contre le dingo carnassier, protéger surtout contre son rival, l'herbivore kangourou. Des entrepreneurs, commandités par un syndicat, battent les plaines avec moutons, équipages et tireurs émérites : Pour 100 cartouches, le célèbre Donovan rapporte 98 paires d'oreilles. Un éleveur racontait à Humboldt avoir détruit en 18 mois seulement 6.000 marsupiaux : wallabies, kangourous-rats, grands forestiers. Cependant Mitchell, le héros des premières explorations, remontra que tuer le kangourou, c'était tuer l'indigène, comme déjà il était advenu en Tasmanie. « Le kangourou, disait-il, est plus nécessaire au nègre que le mouton à l'Européen. » Nul ne l'ignorait et personne ne s'avisa de le contredire. Mais on savait aussi qu'un forestier mange autant d'herbe que six moutons. On organisait des battues monstres auxquelles on conviait les dames, et le soir, après champagne, on galopait triomphalement le long des bêtes couchées sur le flanc. En 1887, on évaluait encore leur nombre à 4.900.000 ; à 700.000 en 1888.

Et si, mourant de faim, irrité par le spectacle des bêtes grasses, l'indigène faisait incursion dans les plaines et s'adjugeait quelque pièce, cela s'appelait « brigandage » ; acte sévèrement qualifié, sévèrement puni par la loi des blancs, imperturbable dans les distinctions : « Le kangourou en tant que gibier est propriété commune, le mouton en tant que bétail est propriété privée. » Combinez par ces deux notions, posez les termes établis, et vous avez le résultat du débat, porté au net, et qui est : « Le kangourou est propriété commune, le mouton est propriété privée. »

articles du Code, simples et clairement libellés, constituaient aux bouscassiers bipèdes et forestiers quadrupèdes même état civil et judiciaire. Shakespeare pensait-il à la spoliation du sauvage par le civilisé ? Il montre « Caliban aux cheveux hérissés » :

« Lorsque tu abordes, tu me caressais, me faisais mamours, tu me donnais des mures trempées dans l'eau. Je t'aimais alors, je te montrais les beaux endroits, les sources fraîches et les puits salés, les lieux arides et les régions fertiles. Cette île m'appartient et tu me l'as volée ! »

— « Être de basse et perverse origine ! Repaire immonde de tous les vices ! » répond Prospéro pour toute justification.

Le colon qui veut transformer une forêt en moutonnerie, n'a pas la simplicité de s'attaquer hache en main aux eucalyptes géants ; il enlève à hauteur commode un cercle d'écorce sur les troncs. L'opération, dite du ceinturage, tranche la communication entre les vaisseaux de sève montante et les vaisseaux souterrains ; l'arbre dépérit et meurt. Les grands squelettes blanchis tendent vers le ciel de longs bras décharnés ; le vent entrechoque les ramures avec un bruit sec d'ossements. Il suffit alors d'une allumette dans un amas de ramée et de feuilles sèches, pour réduire en cendres l'œuvre qui coula plusieurs siècles à la Nature. Aux pigeons, aux tisserands de prendre vol, à tous sylvestres de trouver à vivre par ailleurs.

L'indigène, cependant, ne pouvait s'adjuger la vache qui avait franchi la palissade, saisir les moutons égarés sur son territoire. Tout bonasse qu'il fut, Caliban voyait rouge par moments et sa colère chauffait. Exproprié de ses chasses, il se rejetait sur d'autres cantons, mais les bons cousins le recevaient à coups de nolla-nolla :

« Ça, c'est à nous, c'est pas à toi. Rattrape-toi plutôt sur les innombrables moutons de l'étranger. Venge-toi si tu peux ! » C'est ainsi qu'aux « actes de brigandage », aux « bris de clôture en plein jour » et aux « forfaits contre la propriété » il ajouta des crimes contre la sacro-sainte personne des Blancs. On l'attendait là. Il commit des meurtres, des assassinats qui criaient vengeance dans les colonnes des journaux. C'était un quidam qu'on avait saisi par derrière. C'était un innocent enfant que les monstres avaient assommé d'un coup de casse-tête. C'était un berger qu'abattait un jet de boummerang, quand tranquille comme Baptiste, il conduisait son troupeau à la fontaine. A ce propos, l'on sait combien l'eau est précieuse en certains districts, et l'accaparement par les colons des sources et ruisseaux n'était pas moins ressenti que la destruction du kangourou, si bien que tourmentés par la famine, dans le terrible été de 1876-77, les Birrias et les Koungaridiches dont les blancs avaient accaparé le meilleur du territoire, en arrivèrent à manger leurs enfants. Se figurant les blancs solidarisés en castes ou tribus, ces imbéciles se vengeaient d'un Européen sur le premier Européen venu. Bérailson intolérable, crime abominable des noirs, qu'on punissait par des massacres.

« Les sauvages ont perpétré de nouveaux attentats, leurs actes inhumains ont encore soulevé l'indignation des hommes de cœur... Il serait grand temps qu'une expression énergique fût faite avec ces crimes dignes des démons... »

cune façon ; il fut impossible de leur faire rien comprendre à notre institution judiciaire, dans laquelle « la forme emporte le fond », pour parler comme le grand juriconsulte Philippe Dupin. Technique, toujours technique, et rien que technique, elle n'a que faire de la conscience, met l'équité sous ses pieds. Après quelques procédures grotesques, il n'y eut qu'à mettre les indigènes hors la loi, les déclarant incapables « d'ester en justice, et de posséder arme à feu ». Assimilés au dingo pillard, ils jouissaient à peu près des mêmes droits politiques et civils. Un grand juge de Tasmanie — en ces affaires la Tasmanie donnait le ton et préchait d'exemple — avait décidé :

« Que le natif, même l'ancien habitant, avait à vider les parages d'une concession faite par la couronne. Que tout colon pouvait considérer comme preuve suffisante d'un brigandage commis ou à commettre, la présence d'un nègre sur sa propriété, et qu'il avait tous droits de se prémunir contre une attaque présumée. »

Habitué à ne voir que des hommes à cheval, les bestiaux des parages s'inquièrent quand ils flairent le nègre, s'épouvantent à son approche. L'indigène ne peut donc se montrer sans porter tort à la propriété du blanc. Recevoit-il coups de fusil cet intrus, malfaiteur possible ou probable, n'exécute pas les droits de légitime défense. Devant le tribunal de Sydney, l'avocat Wardel établit de par Baronius Puffendorf et Barbeyrac que : « les naturels sont proscrits par la loi naturelle. Les tuer n'est pas crime. Ces anthropophages il faut les exterminer par raison d'utilité publique. Ils mangent des chiens putréfiés et boivent, — boivent ? Non, ils lappent — l'eau des fossés infects, déshonorent l'humanité par des manières bestiales ». Sur ce thème on brodait à plaisir ; rien ne semblait trop bizarre, trop étrange ou monstrueux. On hait ce qu'on connaît mal ; on abomine ceux qu'on ne veut pas connaître « Ces chimpanzés, descendez-les sans regret ! » imprimait un journal de Port-Jackson.

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité !

Les gazettes de Sydney expliquaient : « Fauves ou aborigènes, c'est tout un. Vous les dites inoffensifs ? Qu'on les laisse dépérir par la diminution de leurs moyens de subsistance. Vous les dites féroces ? Qu'on les supprime ! »

La cause était entendue, l'opinion publique avait prononcé. Des expéditions furent organisées par les colons qui empruntaient à l'administration une ou deux compagnies de réguliers. On surprenait un campement ; en un tour de main, on abattait hommes, femmes, enfants. Avec leur peur des esprits, ces pauvres gens n'osaient bouger dans l'obscurité ; l'on en profitait pour les massacrer plus à l'aise. Puis des journaux tels que le *Colonial Times* racontaient avec satisfaction :

« Il y a huit jours, les habitants de la seconde division occidentale ont expédié quantité de noirs. Tandis qu'ils étaient groupés autour de leurs feux, les colons et nos soldats les canardèrent à dix pas »

On avait d'abord employé les galériens comme rabatteurs. Du Petit-Thouars raconte que des condamnés furent acquittés après avoir brûlé vifs des indigènes. Dans les cabarets, à Boytown, à Port-Jackson et Coaktown, on se vantait de ce qu'on avait très courageusement fait. Les blancs se vantaient également de ce qu'ils avaient fait à la route, les messieurs à cheval sur un cheval blanc et les dames à cheval sur un cheval noir. Ils traitaient les indigènes



Quelquefois, on revenait bredouille, le plus souvent, on abattait un homme ou deux, on cassait la tête à une lubra, on écrasait ses gosses. Entre temps, des amateurs dressaient des matins à manger de ce gibier, gratifiaient l'indigène de pain à l'arsenic, de brandy additionné de mort aux rats ou de couvertures contaminées par des maladies contagieuses. Pour se débarrasser des riverains du Hunter, on eut recours au sublimé corrosif, et près de Bathurst à des barils de farine empoisonnée. Un squatter recourait à la strychnine. Des colons apprenant que le naturaliste Humboldt collectionnait dans leurs parages, lui offrirent de tuer des nègres pour la fournir de crânes.

Après quelque temps, la négrière ne se laissait plus surprendre, se muait dans les bois, mais on flairait sa présence et cela gênait. Un maître policier qui s'était bien trouvé d'avoir pris les noirs pour guides dans une chasse à l'homme, imagina de créer un corps de Bachi-Bouzouks indigènes, commissionné pour la « répression des délits agraires » ou plus exactement, pour l'extermination des délinquants. En quelles conquêtes l'étranger n'a-t-il pas profité d'une guerre civile ou de haine entre frères et concitoyens? Les envahisseurs qui savent leur métier, fonctionnent, ont fonctionné, fonctionneront en guise de pointe au javelot qu'un natif darde contre un autre natif. A la terrible bataille d'Aix en Provence, les Ambrons cisalpins et transalpins s'entrechoquèrent au cri d'Ambram, Ambram! Et César, continua la politique de Marius. Ce serait presque refaire l'histoire du monde que de raconter les inimitiés et trahisons de frères à frères. Tant parmi les sauvages que parmi les civilisés, il n'y a haine que de famille, fureur que de concitoyens. Après que les visages pâles eurent lancé les Hurons contre les Iroquois, les Comanches contre les Apaches, les blancs d'Australie jetèrent les noirs de l'est sur les noirs de l'ouest et les noirs du nord contre ceux du midi; ces imbéciles croient aimer leur patrie en détestant leurs voisins, croient participer à la gloire, à la richesse et à la supériorité des blancs en s'enrôlant sous leurs ordres. Un officier reçoit par chemin de fer un lot de Blackies robustes et bien découpés, enrôlés après une bouteille de rhum et la promesse de grogs ou gorrogos abondants. Il leur endosse un uniforme en flanelle légère avec lettres et chiffres dorés, les dresse à quelques manœuvres bien simples, leur met entre les mains une jolie carabine à longue portée, un charmant cheval entre les jambes. Puis il inspecte: biscuits, allumettes, poudre, cartouchière, patente, all right, en route les garçons! La dite patente les institue gardiens de la loi, les constitue en état perpétuel de légitime défense, les innocente de tout meurtre commis ou à commettre dans l'exercice de leurs fonctions. Allez:

Garantir la propriété  
Défendre les champs et la ville  
Du vol et de l'iniquité!...

Muni du précieux brevet à cachet rouge, le sauvage crève d'orgueil. Ce n'est plus un nègre, mais un Dieu, et il ne demande qu'à le prouver à un ancien camarade par un coup de foudre dans la cervelle. La vanité est féroce. En 1848, les gamins galonnés en mobiles le montrèrent bien aux Parisiens. Les nouveaux guerrilleros, parmi lesquels s'enrôlent parfois de charmants gentilshommes décaqués, de gais rastaquouères, même des cafres racolés au cap de Bonne-Espérance, prennent la campagne, reçoivent un plan d'opérations auxquelles embrassent un réseau de fermes où ils seront traités princièrement, s'ils savent plaire. La jeunesse dorée des environs s'invite aux battues. On pique dans la brousse, on fouille les marécages, on giroie dans la forêt; les noirs renifent des pistes insaisissables pour un Européen, déjouent les ruses qu'ils ont eux-mêmes pratiquées. Cette chasse à l'homme passionne nos chasseurs. Postés à cinq cents pas, ils s'enthousiasment à descendre des malheureux dont la javeline ne porte qu'à cinquante. Ils ont ainsi détruit des tribus entières; rien qu'à Port-Mackay, les Kangal, les Foudjin, les Gougas. Les fins tireurs marquent chaque tête abattue par une coche à la culasse. Sur telle carabine, le capitaine, amateur distingué lui-même, compte vingt-trois entailles.

Toujours correcte, l'administration recommande la bienveillance et l'esprit de conciliation à l'inspecteur qui rédige les rapports à topimer. Le dit fonctionnaire a une phraseologie spéciale, des expressions édulcorées, des formes mansuétudineuses:

« repousser » pour surprendre, « nettoyer la place » pour fusiller les gens.

*Fortiter in re, suaviter in modo.*

Telle fille de 15 ans fut « dispersée », telles négriottes qui avaient allumé un incendie furent « pacifiées ». Et quel incendie? Un feu pour rôti du poisson avait, de la berge, gagné des foins. — Où? Sur le territoire de leur propre tribu, au cap River. Victor Hugo disait déjà:

Un brigand les égorge et dit: « Je les apaise! »

Pour être juste, il faut constater que la police noire n'a point l'habitude de fusiller les fillettes ni d'égorger les sauvagesses pas trop vieilles. Pendant qu'on tombe leurs maris, les femmes se tiennent cottes, et après l'abattage, l'officier livre à ses hommes le tas de femelles; s'il ne le faisait, sa propre vie ne vaudrait pas cher: une balle dans le dos est gagnée si facilement! Les *gentlemen mami* ou hommes d'importance — c'est leur titre — se partagent au gré de leur aimable fantaisie les malheureuses, tremblantes et muettes d'effroi. Point délicat que cette distribution. Quand il y a maille à partir, les disputants revolvèrent celle qui fait l'objet de la contestation: « Ni moi ni toi, personne ne l'aura! » Après l'orgie, les survivants passent de main en main, vaguent de caserne en casernement. Quand elles ont cessé de plaire on les lâche, et déjà pourries, elles vont mourir dans l'ivrognerie ou la mendicité.

En somme, on n'extermine que rarement la tribu entière. Après avoir abattu quelques douzaines de sujets, on pourchasse les autres; les fatigues, la faim, la soif en font périr davantage que les balles. Quand les noirs ont perdu ce qu'ils avaient de mieux en hommes et en femmes, en fils et en filles, quand ils ont fait assez longtemps de l'héroïsme inutile, et savouré l'atroce misère, ils demandent grâce. Pourvu qu'ils se sentent matés et bien matés, le colon leur octroie volontiers la permission de rentrer, à titre de valetaille, dans ce qui fut leur patrimoine mille fois séculaire. Ces misérables rendront quelques services, nettoieront les étables, porteront du fumier, des charges de bois, on les paiera en chiques essuignées, en riz avarié et abats de boucherie. Des moutons, des bœufs, on leur jette la tripaille par-dessus le mur de clôture; ils se ruent sur la charogne, se gorgent de sang chaud, engourent à même les intestins et emportent les os pour les ronger: spectacle odieux qu'ils n'eussent jamais donné dans leurs forêts natives.

Le contact immédiat des civilisés est aux non-civilisés, funeste autant qu'aux poissons la rencontre du flot marin et du flot terrestre. Les misérables, retour d'exil, retrouvent leur femme ou leur fille métamorphosée en souillon de cuisine; on leur rend celles qui sont gâtées à fond. Et la décence avant tout, la décence anglaise! On leur fait quitter la nudité, vêtement divin, pour qu'ils s'affublent d'une chemise en loques, guenille immonde, pour qu'ils se frottent les pieds dans des bottes à travers lesquelles passent les orteils, pour qu'ils coiffent un mouchoir bariolé, ou mieux encore un cylindre défoncé; un feutre mou est ambitionné comme ailleurs une couronne; on l'achèterait au prix de la vie. Ajoutez à l'attrail une pipe, et le moricaud, vaniteux comme un pou, affectera un superbe mépris pour ses confrères qui vaguent encore dans la liberté d'autrefois; il en parle comme le blanc, le désigne par l'épithète injurieuse de *mayoli*, arbre de la brousse. Dès qu'il a lié familiarité avec le valet de carreau, il cuide avoir pénétré les mystères de la civilisation, se tient pour un gentleman. Il est tout à fait « dans le mouvement », quand il happe une poule égarée et choppe un mouton d'aventure; mais le maître lui pardonne aisément des peccadilles qui au fond ne lui déplaisent pas. L'avisement étant irrémédiable, le nouveau propriétaire n'a rien à craindre pour l'avenir. Au spectacle de cet être humain croupissant dans l'abjection, le Pharisien savoure mieux sa propre justice: pareilles espèces ne me sont rien. Dorénavant, il traitera en chiens ceux qu'il avait traités en loups. Et montrant dédaigneusement ceux qu'il a dépouillés de tout, il s'écrie: Mendicants et parasites! De son autorité privée le squatter élève à la dignité royale un drôle quelconque, généralement un loustic à poigne, quelbard et ivrogne. L'investiture se fait par une ficelle; il attache au cou du souverain une plaque en cuivre:

LE ROI BOB.

Déjà le majs couronné d'un haute-forme, Bob favorise la majesté. Au monarque de veiller à ce

que ces sujets respectent la propriété du blanc; de royale main, il calotera les pillards et charpardeurs, et s'il ne peut ou n'ose, il les mouchardera. Sa liste civile? Il aura son os en permanence, tout comme le chien; de temps à autre, le fond d'une blague à tabac. Il est congédié par un juron affable et un coup de pied protecteur: « Tire tes pattes, roi Bob! Décanille, roi Bob! et plus vite que ça, roi Bob! Ouste! »

Voilà comment la civilisation civilise. Après avoir tué, elle dégrade. Son dernier triomphe est de dissoudre les âmes, avilir les cœurs, démoraliser les caractères. Quand on fusillait les sauvages par tas, les blessés étaient achevés par les bouledogues; quand le blanc, de sa blanche main, massacrait les noirs, notre sensibilité trouvait à redire, mais aucun blâme n'est encouru depuis qu'il extermine les noirs par les noirs. Voire, le gouvernement mérita l'éloge de nos philanthropes quand il institua une fonction nouvelle, celle du « protectorat des indigènes » et qu'il paya sur la caisse publique une douzaine de plumitifs avec carte blanche pour libeller tous griefs, appels, remontrances et protestations, avec les pouvoirs les plus étendus pour calligraphier tous mémoires, considérants, protocoles, et grossir la paperasse qui s'amoncelle dans la chancellerie aux larges armoires.

(La Société Nouvelle)

Elie RECLUS.

## L'anarchie, c'est l'ordre (1)

VII

QUE LE PEUPLE NE FAIT QUE PERDRE SON TEMPS ET PROLONGER SES SOUFFRANCES, EN ÉPOUSANT LES QUERELLES DES GOUVERNEMENTS ET DES PARTIS.

C'est ainsi que s'explique l'absence de toutes les vertus populaires dans le sein des gouvernements et des partis; c'est ainsi que, dans ces groupes nourris de petites haines, de misérables rancunes, de mesquines ambitions, l'attaque est tombée dans la lâcheté et la défense dans l'abjection.

Il faut flétrir le vieux journalisme; il faut destituer ces maîtres sans noblesse qui tremblent de devenir valets; il faut renvoyer ces valets sans fierté qui guettent le moment de se faire les maîtres.

Pour comprendre combien il est urgent de tuer le vieux journalisme, il est nécessaire que le peuple voie clairement deux choses.

Premièrement, qu'il ne fait que négliger ses affaires et prolonger ses souffrances en épousant la querelle des gouvernements et des partis, en dirigeant son activité vers la politique au lieu de l'appliquer à ses intérêts matériels.

Secondement, qu'il n'a rien à attendre d'aucun gouvernement, ni d'aucun parti.

Sauf à le démontrer ultérieurement, d'une manière plus précise, je pose en fait qu'un parti, dépouillé de cet éclat et de ce prestige patriotiques dont il s'environne pour attraper les sots, n'est tout simplement qu'un assemblage d'ambitieux vulgaires, faisant la chasse aux emplois. Cela est si vrai que la République n'a paru supportable aux royalistes que du moment où les fonctions publiques ont été occupées par les royalistes qui, j'en fais le serment, ne demanderont jamais à rétablir la royauté si on les laisse occuper en paix tous les emplois de la République. Cela est si vrai que les républicains n'ont trouvé le royalisme supportable que dès l'instant où, sous le nom de République, ils l'ont géré et administré. Cela est, enfin, si vrai, que le parti bourgeois a fait de 1815 à 1830 la guerre aux nobles, parce que les bourgeois étaient écartés des emplois; que les nobles et les républicains ont fait de 1830 à 1848 la guerre aux bourgeois, parce que les uns et les autres étaient écartés des emplois, et que, depuis l'avènement au pouvoir des royalistes, le grand grief des républicains contre eux c'est qu'ils ont destitué des fonctionnaires de formation soi-disant républicaine.

(1) Voir le supplément depuis le 10 août 1891.